

FRAIS POUR ACTIVITÉS DE FORMATION, COLLOQUE OU CONGRÈS

Ministère du Travail

Exercice financier		Trimestre						
2024-2025		Juillet à septembre						
	Description de l'activité	Fournisseur	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date	Lieu	Coût de l'activité / par personne	Coût total de la formation
	Trois Webinaires	Insitut d'administration publique du Québec	Direction générale des politiques et recherche Direction générale des relations du travail et évaluation médicale	15	Automne 2024	Formation en ligne	19,61 \$	294,21 \$
	LAB Habitation	Pôle d'économie sociale de la Mauricie	Cabinet du ministre du Travail	1	2024-06-04	1401, rue Royale, Trois-Rivières	40,00 \$	40,00 \$
	La rareté de la main-d'œuvre et ses répercussions sur les relations patronales-syndicales dans les milieux de travail	École de relations industrielles, Université de Montréal (monsieur Patrice Jalette)	offert à tout le personnel du Ministère		2024-06-18	Formation en ligne		500,00 \$
	Colloque Santé mentale et travail: s'inspirer, s'outiller, s'allier et innover	Communauté de pratique internationale santé mentale et travail (CoP-SMT)	Bureau d'évaluation médicale	1	2024-10-16 au 2024-10-18	200, rue Sherbrooke Ouest , Montréal	351,59 \$	351,59 \$
	Remboursement de frais de scolarité (été 2024)	Université Laval	Direction des études et de l'information sur le travail	1	été 2024		700,00 \$	700,00 \$

Renseignements complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés pour le trimestre. Les frais sont diffusés au moment de leur comptabilisation.

Les coûts divergents pour une même activité s'expliquent notamment par un prix différent pour les membres et les non-membres ou par un prix de groupe, la prévente, la formation en ligne ou en présentiel.